

### III. Bassin Archéologique

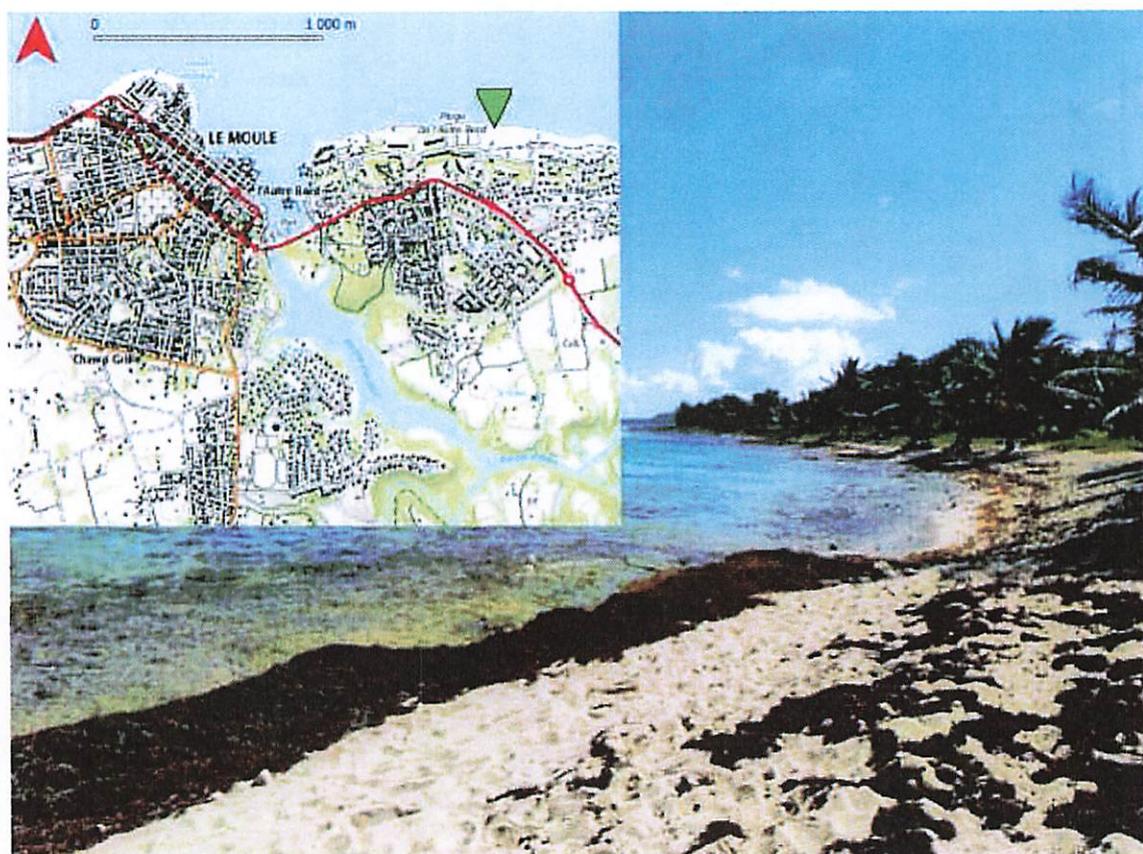


Figure III.1 : Vue sur la plage des Alizés ; Crédit : S. Ursule , Janvier 2022

#### 1. Etat des lieux et caractérisation

La plage du Bassin Archéologique est plus communément nommée “La plage des Alizés”. Elle se situe entre la plage de l’Autre Bord à l’Ouest et les Dauphins à l’Est, à l’intérieur du parc archéologique Ouatibi-Tibi. La zone de baignade est un petit bassin à l’abri des vagues grâce à la barrière de roche. Baignade non surveillée, peu d’aménagements, ce petit coin tranquille reste très apprécié des baigneurs. L’accès à la plage peut se faire via l’entrée du parc archéologique, à l’Ouest où un parking est disponible pour les automobilistes ou sinon en longeant le littoral depuis l’Autre Bord ou les Dauphins.

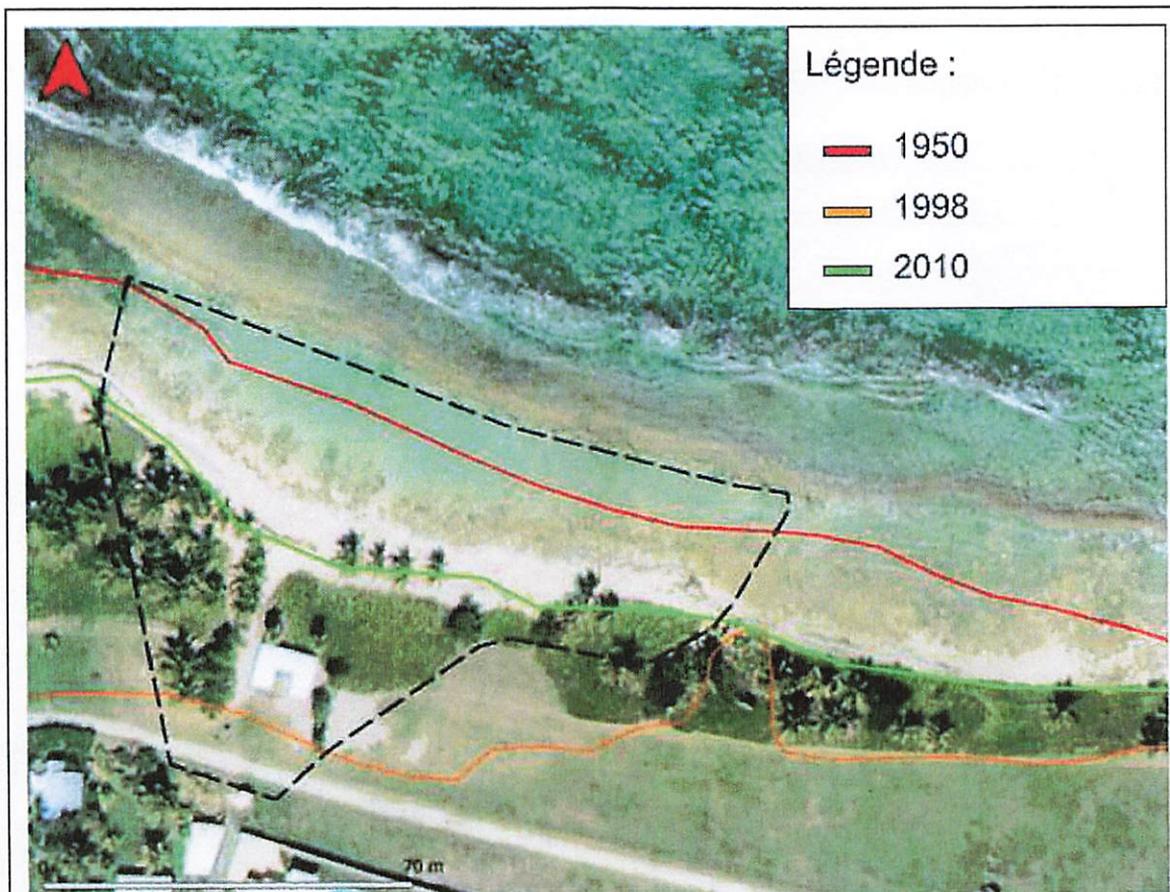


Figure III.1.4.: Allure du trait de côte pour le Bassin Archéologique - Fond de carte : Ortho HR 2017, Karugéo

Fréquentation estimée	- faible, 2 à 3 baigneurs par jour
Surveillance sanitaire	- de janvier à décembre - au total 159 analyses entre 2010 et 2021
Poste de secours	- baignade non surveillée, pas de poste
Sanitaires	- néant
Autres	- aire marine éducative
Animaux	- pas d'interdiction
Végétation	- palmiers, cocotiers - violette bord de mer - raisinier bord de mer
Usages	- baignade

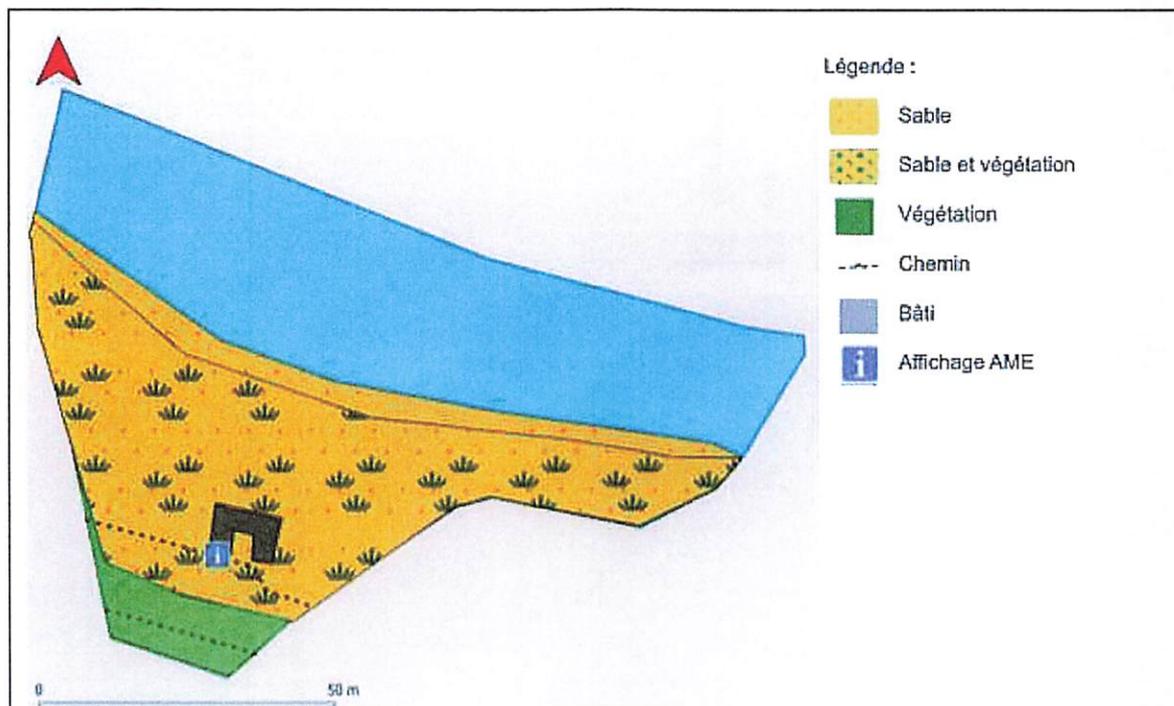


Figure III.1.2. : Carte schématique de la plage du Bassin Archéologique

Longueur	~ 230 m
Largeur	~ 30 m
Nature de la plage	Sableuse
Nature de la rive	Naturelle
Zone de stationnement	- 1 parking aménagé à 400m à l'Ouest
Accessibilité	- Deux voies d'accès piétonne soit le long du littoral soit via le chemin du parc archéologique
<b>Zone de baignade et équipements</b>	
Altimétrie, Pente et profondeur	

Fiche de synthèse du Bassin Archéologique -PROFIL DE BAINADE		Schéma du site	
Date d'élaboration : Juin 2022			
Région/ Département : Guadeloupe (971)			
Commune : Le Moule	Responsable du lieu : Maire du Moule		
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Type de profil	Type 1		
Nature de la plage	Sable et roche		
Fréquentation :	Faible à l'année		
Animaux :	Interdit		
Végétation :	Raisiniers bord de mer Cocotiers Violettes bord de mer		

Figure \_\_\_\_ : Carte schématique de la plage du Bassin Archéologique

Qualité de l'eau		Zone d'étude
2018	Excellente	
2019	Excellente	
2020	Excellente	
2021	Excellente	
<b>Inventaire et gestion des sources de pollutions</b>		
Sources potentielles	Actions envisagées	
Assainissement collectif	Prise de connaissance du réseau	
Assainissement non collectif	Enquête sur les équipements	
Usagers	Rénovation des équipements, signalisation pour sensibilisation, campagne de mesure lors de pic de fréquentation	
Sargasses	Projet de nettoyage annuel	
Eaux pluviales	Augmenter la fréquence des prélèvements en saison des pluies	

## 2. Diagnostic

### Hierarchisation des sources de pollutions

En se basant sur la liste des sources de pollutions potentielles identifiées, en fonction des données dont nous disposons, nous proposons une hiérarchisation des sources de pollutions et évaluons le risque. Par manque de données chiffrées, l'évaluation s'est principalement effectuée de façon qualitative.

Tableau III.2.1. : Hierarchisation des sources de pollutions pour le Bassin Archéologique

Source de pollution	Type	Risques observés	Probabilité	Impact qualité de l'eau	Risque	Prévention existante	Organismes responsables	Maîtrise du risque
Animaux	Ponctuel	Contamination fécale	Peu probable	Légère	Faible	Interdiction de la présence de chiens sur la plage (arrêté)	Mairie	Inconnue
Assainissement	Collectif	Dysfonctionnement	Peu probable	Moyenne	Faible	Contrôles réguliers du réseau	ReNoC	Moyenne
	Non collectif	Manque de contrôles	Probable	Moyenne	Potentiel	Campagne d'étude de conformité	Mairie	Faible
Agriculture	Accidentel	Contamination par ruissellement bassin versant	Probable	Léger	Risque faible	Engagement des organismes, surveillance	SDAGE Agriculteurs	Moyenne
Pâturage	Accidentel	Contamination par ruissellement bassin versant	Probable	Léger	Risque faible	Aucune	SDAGE Eleveurs	Moyenne
Usagers	Ponctuel	Fréquentation de la plage, incivilités	Probable	Moyenne	Risque potentiel	Aucune	Mairie	Faible

Sargasses	Chronique	Accumulation zone de baignade, émission de gaz nocifs	Probable	Fort	Risque avéré	Surveillance en amont, bulletin d'information, mesures de la qualité de l'air	DEAL, Mairie	Moyenne
Ruissellement eaux pluviales	Ponctuel	Lessivage des polluants, de macro-déchets et micro-déchets	Très probable	Fort	Risque avéré	Nettoyage régulier des rues, gestion des déchets	Mairie	Moyenne

## VII. Conclusion

Dans l'ensemble, les plages de la ville du Moule sont propres. Excepté la plage de la Baie, la qualité de l'eau est rarement remise en cause au fil des analyses. Une attention particulière doit être toutefois portée sur la plage des Dauphins qui est plus vulnérable à la pollution par le ruissellement des eaux de pluies que les autres plages. La gestion des eaux pluviales est une problématique qui doit être abordée promptement afin de prévenir la dégradation des eaux de baignades. L'autre aspect majeur concerne aussi la gestion de l'assainissement : toutes les zones de baignades sont potentiellement exposées aux risques de dysfonctionnement du réseau ou des équipements. La ville du Moule fait justement face à différents problèmes d'assainissements faisant face à des difficultés de résolution. Il est donc important d'avoir connaissance de leur état et de pouvoir les surveiller pour éviter tout incident pouvant mener au mieux à une interdiction de baignade ou au pire à l'exposition des usagers.

Enfin, il est judicieux de permettre le lancement de projets d'études à l'échelle de la commune afin de récolter le plus de données possibles. Celles-ci sont essentielles à la compréhension des phénomènes de pollutions mais aussi à la mise en place de solutions efficaces. La commune doit aussi pouvoir permettre un meilleur accès aux informations, aux documents qui concernent aussi bien les experts que les particuliers, via un réseau de partage par exemple, afin de faciliter la démarche.

Suite à la réalisation de ce profil, si il est validé par l'ARS, dans le cas des plages du bassin archéologique, de l'Autre Bord, des Dauphins et du Spot de Surf , le profil devra être réétudié dans 4 ans , en 2026. Pour ce qui est de la Baie, le profil devrait être en principe réétudié dans 2 ans, en 2024, mais cela devrait dépendre de l'évolution des plans d'actions prévus pour cette zone de baignade.